

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **3 mars 2025**, à 19 h 30 à l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale à L'Avenir.

Monsieur le maire François Fréchette préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège No 1 Pierre Lavallée	Siège No 4 Marie-Pier Therrien
Siège No 2 Céline Couture	Siège No 5 Julien Paradis
Siège No 3 Michel Lalonde	Siège No 6 Alcide Boisvert

Est également présente
Suzie Lemire, directrice générale — greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire François Fréchette constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

R 2025-03-046

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 3 mars 2025

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 3 février 2025

Conseil

Administration

- 4 Adoption des comptes à payer - Mars 2025
- 5 Liste des ventes pour non-paiement de taxes 2025
- 6 Dépôt rapport concernant le règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens
- 7 Dépôt du calendrier des actions - Planification stratégique
- 8 Embauche Stéphanie Duchesne - Poste adjointe administrative - Période d'essai
- 9 Formation adjointe administrative
- 10 Remboursement - client au crédit
- 11 Demande autorisation passage - Petite Aventure 2025 - Vélo Québec
- 12 Résolution d'appui - camp de jour - enjeux demandes d'accompagnements
- 13 Résolution d'appui - dénonciation au Gouvernement du Québec en lien avec l'absence d'ajustement financier de certains programmes destinés aux municipalités en raison de la situation économique actuelle
- 14 Demande de proclamation - Semaine québécoise de la déficience intellectuelle

Sécurité

Voirie

15 Adjudication contrat - Abat-poussière 2025

Hygiène du milieu

Urbanisme et zonage

16 Lot 5 982 704 - Projet station services autoroutier

Loisirs et culture

- 17 Demande de contribution financière - Maison de la Culture
- 18 Demande de soutien financier - Fonds culturel MRC - P'tit Marché
- 19 Appel de candidature - Entretien ménager - P'tit Marché
- 20 Embauche - animatrices camp de jour
- 21 Comité des loisirs - Demande d'autorisation activité de camping
- 22 Subvention Comité des loisirs - Activités printemps/été 2025
- 23 Projet exposition itinérante - SHD - appel à l'appui

Général

Varia :

24 **Correspondance**

25 **Période de questions**

26 **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-03-047

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2025

Il est proposé par la conseillère Céline Couture, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 3 février 2025, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

ADMINISTRATION

R 2025-03-048

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – MARS 2025

Il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de mars 2025, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-03-049

5. LISTE DES VENTES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES 2025

ATTENDU QUE trois (3) avis de rappel ont déjà été envoyés par courrier régulier et un avis par courrier recommandé aux contribuables endettés envers la municipalité pour la période se terminant le 31 décembre 2024 ;

ATTENDU QUE selon l'article 1023 du Code municipal du Québec, « Le greffier-trésorier de la municipalité locale, s'il en reçoit l'ordre du conseil, doit transmettre, au bureau de la municipalité régionale de comté, un extrait de l'état des immeubles à être vendus par le secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté, tel que qu'approuvé par le conseil »;

ATTENDU QUE la liste de personnes endettées envers la municipalité doit être acheminée à la MRC de Drummond avant le 20 mars 2025 en vue de vente pour non-paiement de taxes ;

ATTENDU QU'à la date de la présente séance, la liste des personnes endettées s'établit comme suit :

<i>Matricule</i>	<i>Total 2022</i>	<i>Total 2023</i>	<i>Total 2024</i>	<i>Total 2025</i>	<i>Solde</i>
9363-50-2148	933.20 \$	2 490.21 \$	2 422.37 \$	957.07 \$	6 802.85 \$
9769-69-6525	1 672.51 \$	2 026.81 \$	2 007.46 \$	763.62 \$	6 470.40 \$
9866-81-2399	19 175.65 \$	17 843.99 \$	12 157.86 \$	4 130.43 \$	53 307.93 \$
9869 02 1698	3.84 \$	1 206.97 \$	1 161.18 \$	384.57 \$	2 756.56 \$
9869-36-1582	386.62 \$	1 390.08 \$	1 548.62 \$	514.01 \$	3 839.33 \$
	22 171.82 \$	24 958.06 \$	19 297.49 \$	6 749.70 \$	73 177.07 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu :

QUE le Conseil municipale de L'Avenir autorise la transmission de la liste à la MRC de Drummond dans les délais prescrits ;

QUE le Conseil municipale de L'Avenir autorise la directrice générale à retirer le(les) dossier(s) dont les paiements auront été effectués avant la date de transmission à la MRC de Drummond ;

QUE le Conseil municipale de L'Avenir désigne Suzie Lemire, directrice générale/greffière-trésorière, à agir comme représentante de la municipalité pour enchérir sur les immeubles concernés situés sur notre territoire qui seront mis en vente, jusqu'au montant total des taxes municipales et scolaires dues, plus les frais et intérêts lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le jeudi 12 juin 2025;

QUE suite à l'envoi de la liste à la MRC, aucune entente ne soit possible pour le paiement des taxes dues à la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. DÉPÔT RAPPORT CONCERNANT LE RÈGLEMENT D'APPLICATION DE LA LOI VISANT À FAVORISER LA PROTECTION DES PERSONNES PAR LA MISE EN PLACE D'UN ENCADREMENT CONCERNANT LES CHIENS

La directrice générale, Mme Suzie Lemire, dépose au présent conseil le rapport concernant le règlement d'application de la loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens remis par la Société Protectrice des Animaux de Drummond (SPAD) pour l'année 2024.

7. DÉPÔT DU CALENDRIER DES ACTIONS – PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Est déposé à la présente séance, le calendrier des actions concernant la planification stratégique.

R 2025-03-050

8. EMBAUCHE STÉPHANIE DUCHESNE – POSTE ADJOINTE ADMINISTRATIVE – PÉRIODE D’ESSAI

ATTENDU l’appel de candidatures pour le poste d’adjointe administrative ;

ATTENDU QUE suite aux entrevues, le comité du personnel recommande l’embauche de Mme Stéphanie Duchesne pour une période d’essai de 2 mois ;

ATTENDU QUE les conditions d’embauche et de la période d’essai sont consignées dans un contrat de travail à signer par Mme Duchesne et la municipalité ;

ATTENDU QUE la période d’essai devant se terminer le 6 mai pourra être renouvelée ou modifiée pour une période de probation par résolution du conseil sur recommandation de la directrice générale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de faire l’embauche de Mme Stéphanie Duchesne au poste d’adjointe administrative pour une période d’essai au conditions stipulées au contrat.

Il est aussi résolu d’autoriser le maire, François Fréchette, et la directrice générale, Mme Suzie Lemire, à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de travail.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

R 2025-03-051

9. FORMATION ADJOINTE ADMINISTRATIVE

ATTENDU QU’il y a lieu de prévoir une formation sur Excel et Word pour l’adjointe administrative ;

ATTENDU QUE le coût de la formation est d’environ 300 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu d’autoriser l’inscription de l’adjointe administrative à une formation Excel et Word pour un montant d’environ 300 \$.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

R 2025-03-052

10. REMBOURSEMENT – CLIENT AU CRÉDIT

ATTENDU QUE suite à une mise à jour du rôle, le client 494 a un solde créditeur de 2 608.16 \$ au 20 mars 2025 ;

ATTENDU la demande écrite des propriétaires afin d’obtenir un remboursement du solde créditeur ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu de rembourser un montant de 2 608.16 \$ au client 494.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-03-053

11. DEMANDE AUTORISATION PASSAGE – PETITE AVENTURE 2025 – VÉLO QUÉBEC

ATTENDU QUE Vélo Québec adresse une demande d'autorisation de passage dans le cadre de l'évènement La Petite Aventure le 28 juin prochain ;

ATTENDU QUE l'un des parcours emprunte le chemin Allard, la route Boisvert et la route McGivney ;

ATTENDU QUE les cyclistes sont tenus de respecter en tout temps le Code de la sécurité routière et que les routes empruntées sont entièrement ouvertes à la circulation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'autoriser le passage de La Petite Aventure organisée par Vélo Québec le 28 juin prochain sur le chemin Allard ainsi que les routes Boisvert et McGivney.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-03-054

12. RÉSOLUTION D'APPUI – CAMP DE JOUR – ENJEUX DEMANDES D'ACCOMPAGNEMENTS

ATTENDU QUE la Municipalité sort de son champ de compétence municipale en offrant un service de camp de jour ;

ATTENDU QUE l'organisation des camps de jour par les municipalités n'est pas une obligation municipale ;

ATTENDU QUE malgré cela, la majorité des municipalités offrent des camps de jour estivaux ;

ATTENDU QUE ces camps de jour municipaux sont animés par des jeunes moniteurs et monitrices de 14 à 17 ans en moyenne ;

ATTENDU QUE les municipalités dispensant des services de camp de jour à l'ensemble des enfants sont assujetties à l'application de la Charte qui donne l'obligation à l'accès aux services adaptés de ces camps de jour pour les enfants différents ;

ATTENDU QU'avec tous ces besoins, les municipalités ont de plus en plus de difficultés à répondre aux enjeux de façon sécuritaire ;

ATTENDU également les demandes d'accompagnements pour les enfants à besoins particuliers, physique ou psychologique, sont en nette croissance d'année en année ;

ATTENDU l'absence de soutien financier pour offrir des mesures d'accommodements appropriés aux enfants, plusieurs municipalités envisagent de mettre fin à leur offre de camp de jour tout simplement en privant ainsi l'ensemble des enfants de ce service ;

ATTENDU la lettre de la FQM du 10 juin 2024 demandant d’agir à la ministre des Affaires municipales ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu que la municipalité de L’Avenir soutienne la demande déposée par la FQM auprès de la ministre des Affaires municipales le 10 juin 2024 et propose les actions suivantes :

- Renforcer le budget alloué au Programme d’assistance financière au loisir des personnes handicapées, particulièrement pour le volet accompagnement;
- Constituer, à court terme, un comité réunissant les parties concernées afin d’examiner en profondeur les enjeux liés aux camps de jour municipaux, dans l’optique d’une meilleur adaptation de ce service par le ministère de l’Éducation;
- Mettre en priorité la création d’une mesure financière dédiée spécifiquement aux camps de jour.

Il est aussi résolu que cette résolution soit acheminée à la ministre des Affaires municipales et au ministre de l’Éducation.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

R 2025-03-055

13. DÉNONCIATION AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC EN LIEN AVEC L’ABSENCE D’AJUSTEMENT FINANCIER DE CERTAINS PROGRAMMES DESTINÉS AUX MUNICIPALITÉS EN RAISON DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ACTUELLE

ATTENDU QUE plusieurs programmes du Gouvernement du Québec destinés aux municipalités ne sont pas indexés, malgré la situation économique actuelle ;

ATTENDU QUE cela a un impact direct sur l’augmentation importante de la charge fiscale globale des contribuables et sur les capacités financières des municipalités, dont les MRC du Québec, puisque ces dernières doivent composer avec une hausse importante des coûts pour la réalisation de projets et le maintien des services à la population ;

ATTENDU QUE les municipalités sont responsables de faire des budgets équilibrés, lesquels doivent tenir compte de la capacité de payer de leurs citoyens(nes) ;

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec doit agir afin de régulariser la situation notamment en rétablissant le financement destiné aux municipalités à un niveau acceptable, compte tenu de la situation économique actuelle ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu :

De demander au Gouvernement du Québec de régulariser le financement des programmes destinés aux municipalités, dont les MRC, notamment en prévoyant un financement adéquat tenant compte de l’inflation et des changements qu’elles subissent parfois.

De transmettre une copie de la présente résolution au premier ministre du Québec, monsieur François Legault ainsi qu’à la ministre des Affaires municipales, madame Andrée Laforest, ainsi qu’au député de notre territoire, monsieur André Lamontagne.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

R 2025-03-056

14. DEMANDE DE PROCLAMATION – SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

ATTENDU QU’au Québec, de nombreux citoyens et citoyennes vivent avec une déficience intellectuelle les rendant susceptibles de rencontrer des obstacles dans la réalisation de leurs activités de tous les jours ;

ATTENDU QUE notre municipalité a à cœur l’inclusion et la participation des personnes vivant avec une déficience intellectuelle dans toutes les sphères de notre communauté ;

ATTENDU QUE la 37^e édition de la Semaine québécoise de la déficience intellectuelle vise à appeler l’ensemble de la population à faire preuve de solidarité envers les personnes vivant avec une déficience intellectuelle et leur famille ;

ATTENDU QUE les municipalités du Québec ainsi que les citoyennes et citoyens qui les composent peuvent poser des gestes en ce sens et favoriser l’établissement d’une société plus inclusive ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Julien Paradis, appuyé par le conseiller Michel Lalonde et résolu de proclamer la semaine du 16 au 22 mars 2025, Semaine québécoise de la déficience intellectuelle et d’inviter la population à s’y impliquer.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ

VOIRIE

R 2025-03-057

15. ADJUDICATION CONTRAT – ABAT-POUSSIÈRE 2025

ATTENDU QUE la municipalité a fait un appel d'offres sur invitation dans le but de faire l'achat d'abat-poussière ;

ATTENDU QUE les résultats sont les suivants :

Somavrac C.C. Inc. (conforme)	
Type de produit:	Chlorure de calcium 35%
Format:	Vrac liquide
Quantité totale soumissionnée:	129 500 litres
Taux / litre:	0.3990 \$
Sous-total:	51 670.50 \$
TPS:	2 583.53 \$
TVQ:	5 154.13 \$
Total:	59 408.16 \$

Entreprises Bourget Inc. (conforme)	
Type de produit:	Chlorure de calcium 35%
Format:	Vrac liquide
Quantité totale soumissionnée:	129 500 litres
Taux / litre:	0.4518 \$
Sous-total:	58 508.10 \$
TPS:	2 925.41 \$
TVQ:	5 836.18 \$
Total:	67 269.69 \$

Multi Routes Inc. (conforme)	
Type de produit:	Chlorure de calcium 35%
Format:	Vrac liquide
Quantité totale soumissionnée:	129 500 litres
Taux / litre:	0.50 \$
Sous-total:	64 750.00 \$
TPS:	3 237.50 \$
TVQ:	6 458.81 \$
Total:	74 446.31 \$

ATTENDU QUE Somavrac C.C. Inc. est le plus bas soumissionnaire au montant de 59 408.16 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d'octroyer le contrat d'abat-poussière 2025 à la compagnie Somavrac C.C. Inc. pour du chlorure de calcium à 35% au montant de 0.3990 \$ le litre aux termes et conditions stipulés dans le cahier de charges *abat-poussière 2025*.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

URBANISME ET ZONAGE

R 2025-03-058

16. LOT 5 982 704 – PROJET STATION SERVICES AUTOROUTIER

ATTENDU le projet d’implantation de services autoroutiers sur le lot 5 982 704 par le propriétaire dudit lot et ce, depuis plusieurs années ;

ATTENDU QUE la municipalité a effectué de nombreuses démarches pour soutenir ce projet incluant une demande de modification au schéma d’aménagement de la MRC de Drummond, l’amendement du plan d’urbanisme ainsi que l’amendement au règlement de zonage ;

ATTENDU QUE ces démarches démontrent l'engagement et l'appui de la municipalité envers ce projet qui vise à combler un besoin en services commerciaux ;

ATTENDU QUE la municipalité, par cette résolution, réitère officiellement son appui au projet, tout en rappelant que le promoteur devra s'assurer de respecter l'ensemble des lois et règlements en vigueur, notamment ceux de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu que le conseil municipal affirme de nouveau son soutien à l'implantation de services autoroutiers sur le lot 5 982 704 et encourage la poursuite des démarches nécessaires à la réalisation du projet, dans le respect des réglementations applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LOISIRS ET CULTURE

R 2025-03-059

17. DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE – MAISON DE LA CULTURE

ATTENDU QUE la Maison de la Culture de L'Avenir demande à la municipalité une contribution financière de 8 500 \$ afin de financer des travaux de rénovation dans le local occupé par le Cercle de Fermières ;

ATTENDU QUE les rénovations consistent à installer un nouveau revêtement de sol et de changer le système de chauffage ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Michel Lalonde, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée résolu de remettre une contribution financière de 5 000 \$ à la Maison de la Culture de L'Avenir pour les rénovations du local occupé par le Cercle de Fermières.

Il est aussi résolu que la contribution financière soit versée sur présentation des factures.

Il est aussi résolu qu'avec cette contribution financière, la Maison de la Culture s'engage à ne pas augmenter le loyer qu'occupe le Cercle de Fermières pour les trois prochaines années.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-03-060

18. DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – FONDS CULTUREL MRC – P'TIT MARCHÉ

ATTENDU QUE la municipalité souhaite déposer une demande au Fonds Culturel de la MRC de Drummond pour un montant de 1 400 \$ dans le cadre du P'tit Marché pour le Chapiteau écolo-brico ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite bonifier l'offre culturelle au P'tit Marché en organisant des ateliers écolo-brico afin que les familles explore l'art tout en apprenant à utiliser et récupérer des matériaux disponibles à la maison ;

ATTENDU l'engagement financier de 1 400 \$ de la municipalité pour l'obtention de l'aide financière ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu de déposer une demande d'aide financière de 1 400 \$ pour le projet du Chapiteau écolo-brico culturel du P'tit Marché.

Il est aussi résolu d'autoriser la directrice générale, Mme Suzie Lemire, à signer pour et au nom de la municipalité les documents concernant cette demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-03-061

19. APPEL DE CANDIDATURES – ENTRETIEN MÉNAGER – P'TIT MARCHÉ

ATTENDU QU'il y a lieu de faire un appel de candidatures afin de combler un poste pour l'entretien ménager pour le P'tit Marché ;

ATTENDU QUE le poste consiste à effectuer l'entretien ménager du centre des loisirs une fois semaine les jeudis soir à compter de 21h et ce, durant les 10 jeudis où se tiendra le P'tit Marché ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Pier Therrien, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu de faire un appel de candidatures pour un poste d'entretien ménager dans le cadre du P'tit Marché.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-03-062

20. EMBAUCHE – ANIMATRICES CAMP DE JOUR

ATTENDU l'appel de candidatures et les entrevues effectuées pour l'embauche des animateurs/animateuses de camp de jour ;

ATTENDU QUE la recommandation pour l'embauche des personnes suivantes :

Ariane Daneault	Chef de camp
Mia Labonté	Animatrice
Anaïs Lafrenière	Animatrice
Anne-Sophie Lefebvre	Animatrice
Estelle Maltais	Aide-animatrice

ATTENDU QUE le taux horaire est déterminé selon l'expérience et l'ancienneté selon la grille présentée aux membres du conseil ;

ATTENDU QUE les employées du camp de jour doivent être disponibles du 25 juin 2025 au 15 août 2025 plus une journée de préparation avant le début du camp ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alcide Boisvert, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu de faire l'embauche des animateur/animateuses de camp de jour et ce, selon la grille présentée au membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2025-03-063

21. COMITÉ DES LOISIRS – DEMANDE D’AUTORISATION ACTIVITÉ DE CAMPING

ATTENDU QUE le Comité des Loisirs souhaite organiser une nuit de camping sur le site des loisirs au 867, route Boisvert le 11 juillet prochain ;

ATTENDU QU’une autorisation municipale est nécessaire pour la tenue de l’évènement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu d’autoriser la tenue de l’activité de camping au terrain des loisirs le 11 juillet prochain organisée par le Comité des Loisirs.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

R 2025-03-064

22. SUBVENTION COMITÉ DES LOISIRS – ACTIVITÉS PRINTEMPS/ÉTÉ 2025

ATTENDU le montant de subvention annuel de 16 000 \$ au Comité des Loisirs prévu au budget 2025 ;

ATTENDU QUE le Comité des Loisirs souhaite obtenir le premier versement de la subvention au montant de 8 000 \$ pour la préparation des activités printemps/été 2025 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par la conseillère Céline Couture et résolu de verser un montant de 8 000 \$ au Comité des Loisirs pour la préparation des activités printemps/été 2025 tel que prévu au budget 2025.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

R 2025-03-065

23. PROJET EXPOSITION ITINÉRANTE – SHD – APPEL À L’APPUI

ATTENDU QUE la Société d’histoire de Drummond (SHD) sollicite l’appui de la municipalité pour le projet « Traits de mémoire » ;

ATTENDU QUE le projet consiste en une exposition itinérante et participative qui invite les citoyens(nes) à redécouvrir le patrimoine culturel de notre région sous un angle artistique et historique original ;

ATTENDU QUE la SHD souhaite soumettre le projet au Fonds culturel de la MRC de Drummond ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Julien Paradis et résolu que la municipalité de L’Avenir appui le projet « Trait de mémoire » de la SHD.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

GÉNÉRAL

VARIA

24. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de février 2025 est remis à tous les conseillers.

25. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période à l’assistance s’est tenue conformément à l’ordre du jour.

R 2025-03-066

26. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Tous les points à l’ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée de lever la séance à **19 heures 49 minutes**.

François Fréchette
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Greffière-trésorière

Je, François Fréchette, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 7 avril 2025.

Fournisseur	Description	Montant
Monsieur Bibitte Extermination	Serv. de gestion parasitaire mensuel	80,48 \$
Apex	R2024-10-242 Att. d'assainissement municipale	126,76 \$
Eurofins Environex	Analyse EP	42,83 \$
Eurofins Environex	Analyse EP	63,24 \$
Eurofins Environex	Analyse EP	348,95 \$
ATC Canada	Location de tour	435,15 \$
Vanier Isabelle	Essence - Camionnette	174,45 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette et déjeuner souper - tempête	228,10 \$
Vanier Isabelle	Essence camionnette	159,58 \$
Vanier Isabelle	Repas - Tempête 13 février 2025	36,57 \$
Bell Mobilite	819-475-5374 / 819-313-3150 - Janvier à mars 2025	307,25 \$
Harnois Énergies inc	Chauffage propane - Loisirs	475,97 \$
Harnois Énergies inc	Chauffage propane - Garage municipal	1 472,88 \$
Harnois Énergies inc	Chauffage propane - Garage municipal	1 812,67 \$
Harnois Énergies inc	Chauffage propane - Loisirs	628,87 \$
Marylène V. Sauvé	Papier de toilette - Loisirs	71,23 \$
CSSDC	Fibre optique - Février 2025	285,89 \$
Agiska Coopérative	Escabeau 3 marches - bureau	65,51 \$
Gardaworld	Configurer caméra - Loisirs	160,97 \$
Groupe Info Plus	Installer Office 365 - Ordinateur réception	112,68 \$
Electro Systeme Inc.	Changement d'éclairage - Loisirs	1 023,63 \$
FBL S.E.N.C.R.L.	R2024-12-284 Mandat TECQ 2019-2024	3 219,30 \$

Hydro Québec	Lumières de rues - Janvier 2025	504,37 \$
Hydro Québec	Étang du 13/12/2024 au 17/02/2025	1 111,28 \$
Hydro Québec	Station de pompage du 13/12/2024 au 17/02/2025	110,61 \$
Fréchette François	Diner départ DG MRC	25,00 \$
Laroche Johanne	Montage Défricheur - Mars 2025	214,38 \$
Les Services exp inc	R2023-05-126 Prol , égout (Boisvert, Cloutier, Manon)	3 756,81 \$
Therrien, Couture, Jolicoeur	Honoraires juridiques - Dossier # 8121307-103	1 530,17 \$
Therrien, Couture, Jolicoeur	Honoraires juridiques - Dossier 8121307-106	2 089,57 \$
Megaburo	Lecture de compteur - Couleur	49,90 \$
Megaburo	Lecture de compteur - Noir	38,39 \$
Megaburo	Rouleau thermal - Machine interac	25,96 \$
Cogeco Connexion inc	Téléphone et internet - Garage municipal	247,09 \$
MRC Drummond	Services d'inspection - Janvier 2025	1 680,25 \$
Petite Caisse	Petite caisse - Conseil de mars 2025	126,70 \$
Énergie Sonic inc	Diesel garage	6 358,84 \$
Énergie Sonic inc	Diesel garage	7 119,27 \$
Énergie Sonic inc	Diesel garage	5 075,14 \$
Lemire Suzie	Balayeuse et nettoyeur - Bureau	75,47 \$
Lemire Suzie	Licence Office 365 - Février 2025	44,38 \$
Pinault Line	Poster lettres recommandées - Vente pour taxes	115,68 \$
Pinault Line	Déplacement caisse - Février 2025	94,87 \$
	SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER	41 727,09 \$

Fournisseur	Description	Montant
Mathieu Lacroix	Remboursement dépôt - Location salle	50,00 \$
Marylène V. Sauvé	R2021-11-280 Allocation cellulaire	50,00 \$
Cross Curtis	R2022-11-276 Allocation cellulaire	50,00 \$
Fréchette François	R2021-11-243 Allocation cellulaire	50,00 \$
Cogeco Connexion inc	Téléphone et internet - Loisirs	160,80 \$
Cogeco Connexion inc	Téléphone - Bureau	269,34 \$
Banque Royale - Crédit Bail	R2024-01-025 Crédit bail John Deere	4 529,46 \$
Banque Royale - Crédit Bail	R2021-11-258 Crédit bail Western Star	2 253,34 \$
MRC Drummond	R2025-01-007 Quote-part 2025	11 482,09 \$
RGC Entrepreneur général	R2025-02-037 Prolongement réseau d'égout	51 050,22 \$
R.G.M.R. Bas St-François	R2025-01-007 Quote-part 2025	11 403,96 \$
Banque Royale du Canada	Prêt 49025-9 Infrastructure	1 848,80 \$
Lemire Suzie	R2018-12-308 Allocation cellualire	50,00 \$
ARLPHCQ	R2025-02-043 Contribution financière 2025	350,00 \$
Grenco	Location photocopieur - Février 2025	136,42 \$
	SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES	83 734,43 \$

SALAIRE FÉVRIER 2025	
Salaire nets février 2025	26 682,87 \$
Remises provinciales février 2025	9 029,71 \$
Remises fédérales février 2025	3 780,41 \$
SOUS-TOTAL SALAIRES FÉVRIER 2025	39 492,99 \$
SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER FÉVRIER 25	41 727,09 \$
SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES FÉVRIER 25	83 734,43 \$
TOTAL COMPTES À PAYER FÉVRIER 2025	164 954,51 \$